



Graphiques de compteurs Vue zoom

Active IQ Unified Manager

NetApp
October 15, 2025

This PDF was generated from https://docs.netapp.com/fr-fr/active-iq-unified-manager-916/performance-checker/task_display_counter_charts_zoom_view.html on October 15, 2025. Always check docs.netapp.com for the latest.

Sommaire

Graphiques de compteurs Vue zoom	1
Afficher la vue Zoom des graphiques de compteur	1
Spécifiez la plage horaire dans la vue Zoom	1
Sélectionner les seuils de performance dans la vue Zoom des graphiques de compteurs	3

Graphiques de compteurs Vue zoom

Les graphiques de compteurs fournissent une vue zoom qui vous permet de zoomer sur les détails des performances sur la période spécifiée. Cela vous permet de voir les détails des performances et les événements avec une granularité beaucoup plus élevée, ce qui est bénéfique lors du dépannage des problèmes de performances.

Lorsqu'ils sont affichés en mode Zoom, certains graphiques de répartition fournissent des informations supplémentaires par rapport à celles qui s'affichent lorsque le graphique n'est pas en mode Zoom. Par exemple, les pages Zoom du graphique de répartition IOPS, IOPS/To et MBps affichent les valeurs de stratégie QoS pour les volumes et les LUN si elles ont été définies dans ONTAP.



Pour les stratégies de seuil de performances définies par le système, seules les stratégies « Ressources de nœud surutilisées » et « Limite de débit QoS dépassée » sont disponibles dans la liste **Stratégies**. Les autres politiques de seuil définies par le système ne sont pas disponibles pour le moment.

Afficher la vue Zoom des graphiques de compteur

La vue Zoom des graphiques de compteur fournit un niveau de détail plus fin pour le graphique de compteur sélectionné et sa chronologie associée. Cela agrandit les données du graphique du compteur, vous permettant d'avoir une vue plus précise des événements de performance et de leurs causes sous-jacentes.

Vous pouvez afficher la vue Zoom des graphiques de compteur pour n'importe quel graphique de compteur.

Étapes

1. Cliquez sur **Zoom View** pour ouvrir le graphique sélectionné dans une nouvelle fenêtre de navigateur.
2. Si vous visualisez un graphique de répartition, puis cliquez sur **Vue Zoom**, le graphique de répartition s'affiche en vue Zoom. Vous pouvez sélectionner **Total** en mode Zoom si vous souhaitez modifier l'option d'affichage.

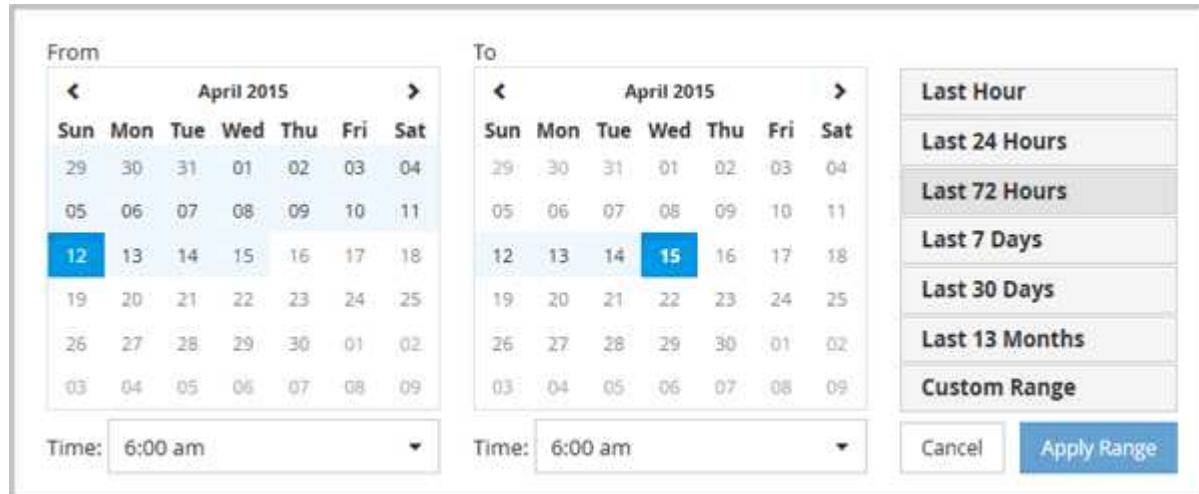
Spécifiez la plage horaire dans la vue Zoom

Le contrôle **Plage de temps** dans la fenêtre Zoom des graphiques de compteur vous permet de spécifier une plage de dates et d'heures pour le graphique sélectionné. Cela vous permet de localiser rapidement des données spécifiques en fonction d'une plage horaire prédéfinie ou de votre propre plage horaire personnalisée.

Vous pouvez sélectionner une plage horaire comprise entre une heure et 390 jours. 13 mois équivalent à 390 jours car chaque mois est compté comme 30 jours. La spécification d'une plage de dates et d'heures fournit plus de détails et vous permet de zoomer sur des événements de performance spécifiques ou sur une série d'événements. La spécification d'une plage horaire permet également de résoudre les problèmes de performances potentiels, car la spécification d'une plage de dates et d'heures affiche les données entourant l'événement de performances de manière plus détaillée. Utilisez le contrôle **Plage de temps** pour sélectionner des plages de dates et d'heures prédéfinies, ou spécifiez votre propre plage de dates et d'heures personnalisée allant jusqu'à 390 jours. Les boutons pour les plages de temps prédéfinies varient de la **Dernière heure** aux **13 derniers mois**.

La sélection de l'option **13 derniers mois** ou la spécification d'une plage de dates personnalisée supérieure à 30 jours affiche une boîte de dialogue vous avertissant que les données de performances affichées pour une période supérieure à 30 jours sont représentées sous forme de graphiques à l'aide de moyennes horaires et non d'un interrogation de données de 5 minutes. Par conséquent, une perte de granularité visuelle de la chronologie peut se produire. Si vous cliquez sur l'option **Ne plus afficher** dans la boîte de dialogue, le message n'apparaît pas lorsque vous sélectionnez l'option **13 derniers mois** ou spécifiez une plage de dates personnalisée supérieure à 30 jours. Les données récapitulatives s'appliquent également à une plage horaire plus petite, si la plage horaire comprend une heure/date située à plus de 30 jours d'aujourd'hui.

Lors de la sélection d'une plage horaire (personnalisée ou prédéfinie), les plages horaires de 30 jours ou moins sont basées sur des échantillons de données d'intervalle de 5 minutes. Les plages de temps supérieures à 30 jours sont basées sur des échantillons de données d'intervalle d'une heure.



1. Cliquez sur la liste déroulante **Plage de temps** et le panneau Plage de temps s'affiche.
2. Pour sélectionner une plage horaire prédéfinie, cliquez sur l'un des boutons **Dernier...** à droite du panneau **Plage horaire**. Lors de la sélection d'une plage horaire prédéfinie, des données allant jusqu'à 13 mois sont disponibles. Le bouton de plage horaire prédéfini que vous avez sélectionné est mis en surbrillance et les jours et heures correspondants s'affichent dans les calendriers et les sélecteurs d'heure.
3. Pour sélectionner une plage de dates personnalisée, cliquez sur la date de début dans le calendrier **De** sur la gauche. Cliquez sur < ou > pour naviguer vers l'avant ou vers l'arrière dans le calendrier. Pour spécifier la date de fin, cliquez sur une date dans le calendrier **À** sur la droite. Notez que la date de fin par défaut est aujourd'hui, sauf si vous spécifiez une date de fin différente. Le bouton **Plage personnalisée** à droite du panneau Plage de temps est mis en surbrillance, indiquant que vous avez sélectionné une plage de dates personnalisée.
4. Pour sélectionner une plage horaire personnalisée, cliquez sur le contrôle **Heure** sous le calendrier **De** et sélectionnez l'heure de début. Pour spécifier l'heure de fin, cliquez sur le contrôle **Heure** sous le calendrier **À** à droite et sélectionnez l'heure de fin. Le bouton **Plage personnalisée** à droite du panneau Plage horaire est mis en surbrillance, indiquant que vous avez sélectionné une plage horaire personnalisée.
5. En option, vous pouvez spécifier les heures de début et de fin lors de la sélection d'une plage de dates prédéfinie. Sélectionnez la plage de dates prédéfinie comme décrit précédemment, puis sélectionnez les heures de début et de fin comme décrit précédemment. Les dates sélectionnées sont mises en surbrillance dans les calendriers, vos heures de début et de fin spécifiées s'affichent dans les commandes **Heure** et le bouton **Plage personnalisée** est mis en surbrillance.
6. Après avoir sélectionné la plage de dates et d'heures, cliquez sur **Appliquer la plage**. Les statistiques de performance pour cette période s'affichent dans les graphiques et dans la chronologie des événements.

Sélectionner les seuils de performance dans la vue Zoom des graphiques de compteurs

L'application de seuils dans la vue Zoom des graphiques de compteur fournit une vue détaillée des occurrences d'événements de seuil de performance. Cela vous permet d'appliquer ou de supprimer des seuils et d'afficher immédiatement les résultats, ce qui peut être utile pour décider si le dépannage doit être votre prochaine étape.

La sélection de seuils dans la vue Zoom des graphiques de compteur vous permet d'afficher des données précises sur les événements de seuil de performance. Vous pouvez appliquer n'importe quel seuil qui apparaît sous la zone **Politiques** de la vue Zoom des graphiques de compteur.

Une seule politique à la fois peut être appliquée à l'objet dans la vue Zoom des graphiques de compteur.

Étape

1. Sélectionnez ou désélectionnez le  qui est associé à une politique.

Le seuil sélectionné est appliqué à la vue Zoom des graphiques de compteur. Les seuils critiques sont affichés sous forme de ligne rouge ; les seuils d'avertissement sont affichés sous forme de ligne jaune.

Informations sur le copyright

Copyright © 2025 NetApp, Inc. Tous droits réservés. Imprimé aux États-Unis. Aucune partie de ce document protégé par copyright ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit ou selon quelque méthode que ce soit (graphique, électronique ou mécanique, notamment par photocopie, enregistrement ou stockage dans un système de récupération électronique) sans l'autorisation écrite préalable du détenteur du droit de copyright.

Les logiciels dérivés des éléments NetApp protégés par copyright sont soumis à la licence et à l'avis de non-responsabilité suivants :

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR NETAPP « EN L'ÉTAT » ET SANS GARANTIES EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QUI SONT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES. EN AUCUN CAS NETAPP NE SERA TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS L'ACHAT DE BIENS ET DE SERVICES DE SUBSTITUTION, LA PERTE DE JOUSSANCE, DE DONNÉES OU DE PROFITS, OU L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ), QUELLES QU'EN SOIENT LA CAUSE ET LA DOCTRINE DE RESPONSABILITÉ, QU'IL S'AGISSE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, STRICTE OU DÉLICTUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NetApp se réserve le droit de modifier les produits décrits dans le présent document à tout moment et sans préavis. NetApp décline toute responsabilité découlant de l'utilisation des produits décrits dans le présent document, sauf accord explicite écrit de NetApp. L'utilisation ou l'achat de ce produit ne concède pas de licence dans le cadre de droits de brevet, de droits de marque commerciale ou de tout autre droit de propriété intellectuelle de NetApp.

Le produit décrit dans ce manuel peut être protégé par un ou plusieurs brevets américains, étrangers ou par une demande en attente.

LÉGENDE DE RESTRICTION DES DROITS : L'utilisation, la duplication ou la divulgation par le gouvernement sont sujettes aux restrictions énoncées dans le sous-paragraphe (b)(3) de la clause Rights in Technical Data-Noncommercial Items du DFARS 252.227-7013 (février 2014) et du FAR 52.227-19 (décembre 2007).

Les données contenues dans les présentes se rapportent à un produit et/ou service commercial (tel que défini par la clause FAR 2.101). Il s'agit de données propriétaires de NetApp, Inc. Toutes les données techniques et tous les logiciels fournis par NetApp en vertu du présent Accord sont à caractère commercial et ont été exclusivement développés à l'aide de fonds privés. Le gouvernement des États-Unis dispose d'une licence limitée irrévocable, non exclusive, non cessible, non transférable et mondiale. Cette licence lui permet d'utiliser uniquement les données relatives au contrat du gouvernement des États-Unis d'après lequel les données lui ont été fournies ou celles qui sont nécessaires à son exécution. Sauf dispositions contraires énoncées dans les présentes, l'utilisation, la divulgation, la reproduction, la modification, l'exécution, l'affichage des données sont interdits sans avoir obtenu le consentement écrit préalable de NetApp, Inc. Les droits de licences du Département de la Défense du gouvernement des États-Unis se limitent aux droits identifiés par la clause 252.227-7015(b) du DFARS (février 2014).

Informations sur les marques commerciales

NETAPP, le logo NETAPP et les marques citées sur le site <http://www.netapp.com/TM> sont des marques déposées ou des marques commerciales de NetApp, Inc. Les autres noms de marques et de produits sont des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs.